

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/13270435-6b46-4d56-a970-00357f282427>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/13270435-6b46-4d56-a970-00357f282427> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Sild Nicolas](#)

Date de soutenance : 29-10-2015

Directeur(s) de thèse : [Rials Stéphane](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Rapports entre ordres juridiques, Police ecclésiastique, Réception, Souveraineté, Appels comme d'abus, Conflits de compétence, Contrôle des actes, Conseil d'Etat

Mots-clés :

- Gallicanisme
- Souveraineté
- Politique et gouvernement -- France - histoire
- Droit ecclésiastique - France
- Appel comme d'abus

Résumé : "L'Eglise s'est toujours considérée comme un ordre infra-étatique (l'Eglise dans l'Etat avec ses paroisses et ses diocèses), tout en obéissant aux règles posées par une autorité étrangère à l'Etat, la papauté. De ce fait, l'Eglise est un ordre juridique concurrençant l'Etat, car elle exerce une domination sur le même territoire et les mêmes sujets. Le Gallicanisme se présente comme la synthèse permettant de régler juridiquement ces conflits. Il prône l'indépendance de l'Eglise de France et de l'Etat face à la papauté et suppose l'intervention du Souverain dans les affaires ecclésiastiques. Deux mécanismes juridiques essentiels servent à remplir ces fonctions. D'une part, au moyen des techniques assurant la réception des règles ecclésiastiques dans l'Etat, le Gallicanisme produit un discours technicien ancré dans une doctrine de la souveraineté, pour préserver l'existence d'une « exception française » menacée par les prétentions hégémoniques romaines. D'autre part, inventée pour résoudre les conflits de compétence opposant les autorités étatiques et ecclésiastiques, la procédure de l'appel comme d'abus subordonne l'Eglise de France à l'Etat par le contrôle juridictionnel de ses actes. Elle désigne l'Etat comme l'instance titulaire d'un pouvoir exclusif de déterminer l'étendue de sa propre compétence et de celle de l'ordre ecclésial. Envisagé sous l'angle des rapports entre ordres juridiques, le Gallicanisme apparaît alors comme une étape incontournable dans la construction intellectuelle de l'Etat moderne, à laquelle il fournit des supports théoriques et techniques".

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2015PA020039

Type de ressource : Thèse